

## **La performance de la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou profite à ses membres et clients**



### **Faits saillants de l'exercice 2023**

*Volume d'affaires de 3,34 G\$*

*Excédents d'opération s'élevant à 26,29 M\$*

*Ristourne totale de 3,04 M\$ :*

- *2,68 M\$ aux membres*
- *352 491 \$ à la collectivité par l'entremise du Fonds d'aide au développement du milieu*

**Montréal, le vendredi 19 avril 2024** — Le 2 avril dernier, la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou tenait son assemblée générale annuelle virtuelle. Les membres ont notamment pris connaissance des résultats financiers de l'année 2023. Ils et elles ont ensuite bénéficié de quatre jours pour exercer leur droit de vote sur la ristourne et pour élire les membres du conseil d'administration.

Ce processus démocratique a permis aux membres de s'exprimer sur le partage des excédents. L'acceptation du projet de partage dans le cadre de l'assemblée générale annuelle confirme le versement d'une ristourne totale de 3,04 M\$. Un montant de 2,68 M\$ sera remis aux membres sous forme de ristournes individuelles, et 352 491 \$ serviront à alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Comme le précise M. Marc Bouvier, président de la Caisse : *« Le Fonds d'aide au développement du milieu est un levier puissant unique à Desjardins et à sa nature coopérative ! Grâce à ce fonds, la Caisse est en mesure d'appuyer des projets structurants qui répondent à des besoins des membres de notre communauté. »*

En 2023, la Caisse affiche des excédents d'opération de 26,29 M\$, ce qui représente une baisse de 2,7 % par rapport à 2022. Cette performance financière a été réalisée en parallèle avec un volume d'affaires ayant augmenté de 3,2 %, pour s'établir 3,34 G\$ pendant la même période.

En plus de verser une ristourne aux membres, la Caisse a appuyé la collectivité en allouant 100 324 \$ en commandites et en dons, ainsi qu'en distribuant 248 793 \$ par l'intermédiaire de son Fonds d'aide au développement du milieu. Elle a pu, notamment, soutenir les initiatives suivantes :

- Le BBQ Urbain de la Fondation Le Pilier
- Le projet de robotique de l'École internationale La Vérendrye
- Les festivités du 25<sup>e</sup> anniversaire de la Maison des familles de Mercier-Est
- Les deux vélos-pupitres de l'École primaire Boucher-De La Bruère
- Les activités nature de L'Antre-Jeunes de Mercier-Est
- Et plus encore...

Finalement, 6 postes ont été pourvus au conseil d'administration de la Caisse au terme de l'exercice de vote en différé :

- Mme Johanne Bélanger (Élue)
- M. Pierre Carismé (Élu)
- M. Michel Doray (Élu)
- Mme Maude Lapointe (Réélue)
- M. Andre Luna-Beaudoin (Élu)
- M. Neptune Pierre (Élu)

**À propos de la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou**

Avec un actif global de 1,6 G\$, la Caisse Desjardins de Mercier-Est—Anjou contribue au développement économique et social de ses 44 441 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins, dont elle fait partie intégrante. Le Mouvement Desjardins est la coopérative financière la plus importante en Amérique du Nord. Il est reconnu parmi les institutions financières les plus solides au monde et comme une entreprise citoyenne d'exception.